

Rapport aux actionnaires

Premier trimestre 2020

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2020

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 27 février 2020 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 610 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 11 % par rapport à 552 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le résultat dilué par action de 1,67 \$ au premier trimestre de 2020 se compare à 1,50 \$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 11 %. Ces croissances sont attribuables à la bonne progression du résultat net de tous les secteurs d'exploitation. Le résultat net excluant les éléments particuliers de 620 M\$ pour le premier trimestre de 2020 est en hausse de 12 % par rapport à 552 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers de 1,70 \$ au premier trimestre de 2020 se compare à 1,50 \$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 13 %. Les éléments particuliers sont décrits à la page 4.

Commentant les résultats du premier trimestre de 2020, M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada a souligné « la solide performance de chacun des secteurs d'affaires ». « La Banque maintient sa stratégie visant l'équilibre entre la croissance des prêts et des dépôts, la gestion disciplinée des charges d'exploitation et la gestion prudente des risques », a ajouté monsieur Vachon.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2020	2019	Variation %
Résultat net	610	552	11
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,67 \$	1,50 \$	11
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,0 %	17,2 %	
Ratio de versement des dividendes	41,4 %	41,2 %	
Excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Résultat net excluant les éléments particuliers	620	552	12
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (<i>en dollars</i>)	1,70 \$	1,50 \$	13
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,3 %	17,2 %	
Ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers	41,1 %	41,2 %	
	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III	11,7 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III	4,0 %	4,0 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 251 M\$ au premier trimestre de 2020 par rapport à 242 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 4 %.
- Revenu total de 880 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 29 M\$ ou 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2019.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 6 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,21 % au premier trimestre de 2020 se compare à 2,22 % au premier trimestre de 2019.
- Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 1 % par rapport au premier trimestre de 2019.
- Le ratio d'efficacité de 53,2 % s'améliore par rapport à 54,4 % au trimestre correspondant de 2019.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 135 M\$ au premier trimestre de 2020 par rapport à 123 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 10 %.
- Revenu total de 465 M\$ au premier trimestre de 2020, contre 434 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 31 M\$ ou 7 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 282 M\$ au premier trimestre de 2020 par rapport à 267 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 6 %.
- Le ratio d'efficacité de 60,6 % s'améliore comparativement à 61,5 % au premier trimestre de 2019.

Marchés financiers

- Résultat net de 184 M\$ au premier trimestre de 2020 contre 168 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 10 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 458 M\$, en hausse de 48 M\$ ou 12 %, principalement en raison des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 199 M\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à 178 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 43,4 % est stable par rapport au premier trimestre de 2019.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 85 M\$ au premier trimestre de 2020 contre 60 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 42 %.
- Revenu total de 195 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 14 % par rapport au premier trimestre de 2019, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 10 M\$ pour atteindre 78 M\$ au premier trimestre de 2020, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 45 M\$ au premier trimestre de 2020, contre une perte nette de 41 M\$ au trimestre correspondant de 2019.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,7 % au 31 janvier 2020, stable par rapport au 31 octobre 2019.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,0 % au 31 janvier 2020, stable par rapport au 31 octobre 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Daté du 26 février 2020

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2019. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Mode de présentation de l'information	4	Gestion du capital	17
Faits saillants	5	Gestion des risques	22
Survot et perspectives économiques	6	Divulgarion d'information sur les risques	35
Analyse financière	7	Méthodes comptables et communication de l'information financière	36
Résultats consolidés	7	Méthodes comptables et principales estimations comptables	36
Résultats sectoriels	9	Modifications futures de méthodes comptables	36
Bilan consolidé	13	Communication de l'information financière	36
Exposition à certaines activités	15	Données financières trimestrielles	37
Transactions avec des parties liées	15		
Titrisation et arrangements hors bilan	15		
Passifs éventuels	16		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Survot et perspectives économiques » du présent Rapport aux actionnaires et du Rapport annuel 2019, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2020 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2020 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 58 du Rapport annuel 2019, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque, les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques et les effets possibles d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les désastres naturels et les urgences de santé publique.

La liste des facteurs de risque susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Comme il est permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2020	2019	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Particuliers et Entreprises	251	242	4
Gestion de patrimoine	135	123	10
Marchés financiers	184	168	10
Financement spécialisé aux États-Unis et International	85	60	42
Autres	(35)	(41)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	620	552	12
Charge relative à Maple ⁽²⁾	(10)	–	
Résultat net	610	552	11
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,70 \$	1,50 \$	13
Charge relative à Maple ⁽²⁾	(0,03)	–	
Résultat dilué par action	1,67 \$	1,50 \$	11
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires			
Incluant les éléments particuliers	18,0 %	17,2 %	
Excluant les éléments particuliers	18,3 %	17,2 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque a enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, suite à l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passif éventuels » à la page 16.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	1 923	1 799	7
Résultat net	610	552	11
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	594	536	11
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,0 %	17,2 %	
Résultat par action			
de base	1,69 \$	1,51 \$	12
dilué	1,67	1,50	11
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Revenu total en équivalent imposable	2 010	1 862	8
Résultat net excluant les éléments particuliers	620	552	12
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,3 %	17,2 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	53,6 %	55,1 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
de base	1,72 \$	1,51 \$	14
dilué	1,70	1,50	13
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,65 \$	
Valeur comptable	37,58	34,85	
Cours de l'action			
haut	74,22	61,80	
bas	68,25	54,97	
clôture	73,43	61,80	
Nombre d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)	335 818	335 500	
Capitalisation boursière	24 659	20 734	

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 janvier
2020Au 31 octobre
2019

Variation %

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	289 191	281 458	3
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	156 151	153 251	2
Dépôts	197 504	189 566	4
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	12 621	12 328	2
Actifs sous administration et sous gestion	606 804	565 396	7
Ratios réglementaires selon Bâle III			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,7 %	11,7 %	
catégorie 1	14,9 %	15,0 %	
total	16,0 %	16,1 %	
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	144 %	146 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	26 314	25 487	3
Nombre de succursales au Canada	416	422	(1)
Nombre de guichets automatiques au Canada	933	939	(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

C'est avec soulagement que la ratification de la première phase d'un accord commercial entre Washington et Beijing a été accueillie. Mais juste au moment où le brouillard de la guerre commerciale s'est levé et que le secteur manufacturier se stabilisait au niveau mondial, les perspectives sur la rentabilité des entreprises sont entachées d'une nouvelle ombre, cette fois-ci due à une maladie effrayante. Les estimations de l'effet économique du coronavirus (COVID-19) resteront spéculatives jusqu'à ce que nous ayons une meilleure idée de la courbe épidémique ou du vaccin mis au point, ou des deux. Le gouvernement chinois a déjà ordonné la mise en quarantaine la plus gigantesque de l'histoire humaine (touchant 60 millions de personnes) pour ralentir la propagation du virus. Beijing a aussi ordonné une prolongation du congé du Nouvel An lunaire ainsi que la fermeture des écoles. Ces restrictions mettront à rude épreuve la chaîne d'approvisionnement mondiale. Précisons que les répercussions sur l'économie mondiale d'un arrêt prolongé de l'économie chinoise seraient beaucoup plus importantes aujourd'hui que lors de l'épisode du SRAS en 2003. En 2002, la Chine venait tout juste d'entrer dans l'Organisation mondiale du commerce et son économie représentait 8 % du PIB mondial contre 20 % aujourd'hui. En 2002, les États-Unis étaient le principal partenaire commercial de la plupart des pays du monde. Aujourd'hui, c'est la Chine. Dans un tel contexte, nous avons réduit notre prévision de croissance du PIB mondial pour 2020 d'un dixième seulement à 3,1 %⁽¹⁾, mais des réductions supplémentaires seraient justifiées si les arrêts de production liés au virus se prolongeaient.

À moins de nouvelles mesures de stimulation budgétaires, l'économie américaine décélèrera probablement encore en 2020 à 1,9 %⁽¹⁾, soit une croissance plus près de son potentiel. Soutenue par la santé des bilans des ménages et un marché du travail vigoureux, la consommation restera la force motrice de l'économie. Le secteur immobilier devrait encore bénéficier des baisses de taux d'intérêt survenues en 2019 comme en témoigne le solide rebond d'activité observé au cours des derniers mois. Dans un tel contexte, nous ne croyons pas que des baisses de taux supplémentaires sont nécessaires en 2020. On se souviendra que le président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, avait déjà placé haut la barre pour des réductions de taux d'intérêt supplémentaires, disant que seule une réévaluation importante de ses perspectives pourrait amener la Réserve fédérale américaine à assouplir sa politique davantage.

Économie du Canada

Après avoir surpris positivement les pronostics plus tôt cette année, l'économie canadienne a connu un ralentissement marqué au quatrième trimestre de 2019 qui a provoqué certaines inquiétudes à la Banque du Canada. Le ton accommodant de la banque centrale a incité les marchés à augmenter leurs paris sur l'adoption de mesures de stimulation monétaires cette année, ce qui, il faut le reconnaître, pourrait se produire si le ralentissement économique persiste. Mais nous croyons qu'un rebond de la croissance surviendra car plusieurs facteurs temporaires qui ont freiné la croissance se renverseront au premier trimestre de 2020, notamment la fin de la grève de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) et la remise en fonction de l'oléoduc Keystone après une rupture. De plus, une reconstitution des stocks aux États-Unis, après leur liquidation au dernier trimestre devrait aider les exportations canadiennes à rebondir après un quatrième trimestre de 2019 désastreux. La vigueur du marché du travail combinée au recul des taux d'intérêt a oxygéné le marché de l'habitation, qui a rebondi. Dans la mesure où la baisse d'impôt des ménages de la classe moyenne devrait se faire ressentir sur la consommation en 2020 et permettre à l'économie de croître près de son potentiel (1,8 %⁽¹⁾), nous restons sceptiques quant à la nécessité de réduire les taux d'intérêt au Canada à moins d'une pandémie du COVID-19.

Économie du Québec

L'économie du Québec a continué de progresser à un rythme soutenu en 2019, où la croissance pourrait avoir crû de 2,8 %⁽¹⁾, soit bien au-dessus du 1,6 %⁽¹⁾ que devrait enregistrer l'économie canadienne. La politique monétaire accommodante, la faiblesse de la devise et la relance budgétaire stimulent l'économie et le marché du travail québécois. Plus de 60 000 nouveaux emplois ont été créés dans la province en 2019 dont pas moins de 52 000 à temps plein. Dans un tel contexte, le taux de chômage est demeuré très faible sur une base historique. La rareté de la main d'œuvre se reflète d'ailleurs sur les salaires horaires des travailleurs permanents qui affichent une croissance annuelle de 5,6 % au quatrième trimestre de 2019. Dans un tel contexte, le marché de l'immobilier, plus abordable au Québec, a enregistré une année record en 2019 quant aux ventes de logements. La croissance économique est appelée à demeurer solide à 1,9 %⁽¹⁾ en 2020. Le taux d'épargne des ménages est élevé et les ménages sont moins endettés qu'ailleurs au pays, ce qui augure bien pour la consommation des prochains trimestres.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie et Stratégie

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	930	863	8
Revenus autres que d'intérêts	993	936	6
Revenu total	1 923	1 799	7
Frais autres que d'intérêts	1 091	1 026	6
Contribution	832	773	8
Dotations aux pertes de crédit	89	88	1
Résultat avant charge d'impôts	743	685	8
Charge d'impôts	133	133	–
Résultat net	610	552	11
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,67	1,50	11
Équivalent imposable ⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts	57	35	
Revenus autres que d'intérêts	30	28	
Charge d'impôts	87	63	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–	
Éléments particuliers ⁽¹⁾			
Charge relative à Maple	(13)	–	
Éléments particuliers avant impôts	(13)	–	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(3)	–	
Éléments particuliers après impôts	(10)	–	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	987	898	10
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	1 023	964	6
Revenu total en équivalent imposable	2 010	1 862	8
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 078	1 026	5
Contribution en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	932	836	11
Dotations aux pertes de crédit	89	88	1
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	843	748	13
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	223	196	14
Résultat net excluant les éléments particuliers	620	552	12
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (<i>en dollars</i>)	1,70	1,50	13
Actif moyen	300 270	279 426	7
Prêts et acceptations moyens	152 766	146 083	5
Dépôts moyens	204 374	176 490	16
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	53,6 %	55,1 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 610 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 11 % par rapport à 552 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le résultat dilué par action de 1,67 \$ au premier trimestre de 2020 se compare à 1,50 \$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 11 %. Ces croissances sont attribuables à la bonne progression du résultat net de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net excluant les éléments particuliers de 620 M\$ pour le premier trimestre de 2020 est en hausse de 12 % par rapport à 552 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers de 1,70 \$ au premier trimestre de 2020 se compare à 1,50 \$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 13 %. L'élément particulier enregistré au premier trimestre de 2020, déduction faite des impôts, consiste en une charge relative à Maple de 10 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers s'établit à 18,3 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, alors qu'il atteignait 17,2 % pour le trimestre correspondant de 2019.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 923 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 124 M\$ ou 7 % comparativement au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 3 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Les revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 7 % qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés. Les revenus en équivalent imposable enregistrés dans le secteur des Marchés financiers augmentent de 12 % en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux. De plus, le revenu total du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) est en hausse de 14 %, essentiellement en raison de la progression des revenus de la filiale ABA Bank. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 2 010 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 8 % comparativement à 1 862 M\$ au premier trimestre de 2019.

Frais autres que d'intérêts

Au premier trimestre de 2020, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 091 M\$, en hausse de 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique principalement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus de l'ensemble des secteurs d'exploitation. De plus, les autres frais du premier trimestre de 2020 comprennent une charge relative à Maple de 13 M\$. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers enregistrés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020 se chiffrent à 1 078 M\$ comparativement à 1 026 M\$ pour la période correspondante de 2019, en hausse de 5 %.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le premier trimestre de 2020, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 89 M\$ par rapport à 88 M\$ au trimestre correspondant de 2019. Cette variation s'explique par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts aux particuliers et aux entreprises, sur les créances sur cartes de crédit ainsi que sur les prêts du secteur des Marchés financiers, atténuée par une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts du secteur FSEU&I, essentiellement en raison de la filiale Credigy.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre de 2020 totalise 133 M\$, inchangée par rapport au trimestre correspondant de 2019. Le taux effectif d'imposition du premier trimestre de 2020 s'établit à 18 % par rapport à 19 % au trimestre correspondant de 2019. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par des revenus de dividendes exonérés d'impôts plus élevés par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments non récurrents ainsi que les activités de trésorerie sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %
Trimestre terminé le 31 janvier			
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	611	589	4
Revenus autres que d'intérêts	269	262	3
Revenu total	880	851	3
Frais autres que d'intérêts	468	463	1
Contribution	412	388	6
Dotations aux pertes de crédit	70	58	21
Résultat avant charge d'impôts	342	330	4
Charge d'impôts	91	88	3
Résultat net	251	242	4
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,21 %	2,22 %	
Actif moyen portant intérêts	110 021	105 389	4
Actif moyen	115 946	111 145	4
Prêts et acceptations moyens	115 445	110 589	4
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	375	347	8
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾ en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	64 388	61 108	5
Ratio d'efficience	53,2 %	54,4 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 251 M\$ au premier trimestre de 2020 comparativement à 242 M\$ au premier trimestre de 2019, une hausse de 4 %. Le revenu total du secteur a progressé de 29 M\$, ou 3 %, principalement en raison de la hausse de 22 M\$ du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises. La croissance a été atténuée par la marge nette d'intérêts qui atteint 2,21 % au premier trimestre de 2020, contre 2,22 % au trimestre correspondant de 2019, une légère diminution principalement attribuable aux marges sur les dépôts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 20 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019. Cette augmentation provient de la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 9 M\$, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts ainsi que de la hausse des revenus d'honoraires de services-conseils.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 468 M\$ au premier trimestre de 2020, sont en hausse de 5 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation provient de la hausse des frais liés aux développements technologiques et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience à 53,2 % pour le premier trimestre de 2020 s'améliore de 1,2 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit du secteur de 70 M\$ augmentent de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, une hausse attribuable à l'augmentation des dotations sur les prêts non dépréciés des Services aux particuliers, sur les créances sur cartes de crédit, ainsi que sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	119	124	(4)
Revenus tirés des services tarifés	273	242	13
Revenus tirés des transactions et autres revenus	73	68	7
Revenu total	465	434	7
Frais autres que d'intérêts	282	267	6
Contribution	183	167	10
Dotations aux pertes de crédit	–	–	
Résultat avant charge d'impôts	183	167	10
Charge d'impôts	48	44	9
Résultat net	135	123	10
Actif moyen	5 943	6 492	(8)
Prêts et acceptations moyens	4 766	4 911	(3)
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	3	3	–
Dépôts moyens	32 430	33 129	(2)
Actifs sous administration et sous gestion	606 804	510 036	19
Ratio d'efficience	60,6 %	61,5 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 135 M\$ au premier trimestre de 2020 comparativement à 123 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 10 %. Le revenu total du secteur de 465 M\$ est en hausse de 31 M\$ ou 7 % comparativement à 434 M\$ au premier trimestre de 2019. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés, qui augmentent de 13 % en raison de la croissance du volume d'actifs sous administration et sous gestion provenant de la progression des marchés boursiers ainsi que des entrées nettes dans les diverses solutions. Les revenus tirés des transactions et les autres revenus augmentent de 5 M\$. Par ailleurs, le revenu net d'intérêts est en baisse par rapport au premier trimestre de 2019, ce qui s'explique par un recul des marges sur les dépôts.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2019 et se chiffrent à 282 M\$ au premier trimestre de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus du secteur. Le ratio d'efficience, à 60,6 % pour le premier trimestre de 2020, s'améliore de 0,9 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit sont nulles aux premiers trimestres de 2020 et de 2019.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2020	2019 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Marchés mondiaux			
Titres de participation	174	137	27
Titres à revenus fixes	85	65	31
Produits de base et devises	30	48	(38)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	289	250	16
Revenu total en équivalent imposable	458	410	12
Frais autres que d'intérêts	199	178	12
Contribution en équivalent imposable	259	232	12
Dotations aux pertes de crédit	9	3	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	250	229	9
Charge d'impôts en équivalent imposable	66	61	8
Résultat net	184	168	10
Actif moyen	120 371	104 545	15
Prêts et acceptations moyens	17 025	16 230	5
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	40	7	
Dépôts moyens	39 566	27 385	44
Ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾	43,4 %	43,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 184 M\$ au premier trimestre de 2020 comparativement à 168 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 10 %. Le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 458 M\$, contre 410 M\$ au premier trimestre de 2019, une hausse de 12 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 16 % compte tenu de l'augmentation des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes, de 27 % et 31 % respectivement, alors que les revenus sur les contrats sur produits de base et devises sont en baisse. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement ont augmenté de 6 % par rapport au premier trimestre de 2019, la croissance des activités de fusions et acquisitions et des activités sur les marchés des capitaux ayant été contrebalancée en partie par la baisse des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2020 s'établissent à 199 M\$, en hausse de 12 % par rapport au premier trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus au premier trimestre de 2020 ainsi que par l'augmentation des frais de transaction en lien avec la croissance des activités. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable s'élève à 43,4 % pour le premier trimestre de 2020, stable par rapport au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 9 M\$ pour le premier trimestre de 2020 alors qu'elles étaient de 3 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse qui provient des dotations sur les prêts dépréciés.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2020	2019	Variation %
Revenu total			
Credigy	98	105	(7)
ABA Bank	95	65	46
International	2	1	
	195	171	14
Frais autres que d'intérêts			
Credigy	36	36	-
ABA Bank	41	31	32
International	1	1	
	78	68	15
Contribution	117	103	14
Dotations aux pertes de crédit			
Credigy	7	23	(70)
ABA Bank	3	4	(25)
	10	27	(63)
Résultat avant charge d'impôts	107	76	41
Charge d'impôts	22	16	38
Résultat net	85	60	42
Participations ne donnant pas le contrôle	9	10	(10)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	76	50	52
Actif moyen	12 494	10 448	20
Prêts et créances moyens	9 880	8 808	12
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽¹⁾	18	16	13
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	1 024	1 395	(27)
Dépôts moyens	4 373	2 758	59
Ratio d'efficience	40,0 %	39,8 %	

(1) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 85 M\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à 60 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 42 %.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 43 M\$ pour le premier trimestre de 2020 est en hausse de 19 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total de la filiale se chiffre à 98 M\$ en baisse comparativement à 105 M\$ au premier trimestre de 2019 en raison de changements au niveau de la composition du portefeuille de prêts. La diminution du revenu total a été plus que compensée par la baisse des dotations aux pertes de crédit de la filiale qui totalisent 7 M\$ pour le premier trimestre de 2020, par rapport à 23 M\$ au trimestre correspondant de 2019, suite à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts. Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2020 sont stables à 36 M\$.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 41 M\$ pour le premier trimestre de 2020 est en hausse de 71 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 46 % s'explique par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts. Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2020 de la filiale augmentent de 32 % par rapport au premier trimestre de 2019, principalement en raison de l'expansion de son réseau bancaire. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 3 M\$ pour le premier trimestre de 2020, relativement stables par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Autres

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation		
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(44)	(50)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	56	46
Revenu total en équivalent imposable	12	(4)
Frais autres que d'intérêts	64	50
Contribution en équivalent imposable	(52)	(54)
Dotations aux pertes de crédit	–	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(52)	(54)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(7)	(13)
Perte nette	(45)	(41)
Participations ne donnant pas le contrôle	7	6
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(52)	(47)
Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(10)	–
Perte nette excluant les éléments particuliers⁽¹⁾	(35)	(41)
Actif moyen	45 516	46 796

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 45 M\$ au premier trimestre de 2020, comparativement à une perte nette de 41 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. La variation de la perte nette s'explique principalement par la hausse des frais autres que d'intérêts, notamment en raison de la charge relative à Maple enregistrée au cours du trimestre, ainsi que par un taux d'impôt plus élevé en raison d'ajustements à la provision d'impôts. Ces éléments ont été atténués par une contribution plus élevée des activités de trésorerie comparativement au premier trimestre de 2019. La perte nette excluant les éléments particuliers de 35 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020 se compare à une perte nette de 41 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 454	13 698	(9)
Valeurs mobilières	92 299	82 226	12
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 689	17 723	(34)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	156 151	153 251	2
Autres	16 598	14 560	14
	289 191	281 458	3
Passif et capitaux propres			
Dépôts	197 504	189 566	4
Autres	75 492	75 983	(1)
Dettes subordonnées	774	773	–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	15 071	14 778	2
Participations ne donnant pas le contrôle	350	358	(2)
	289 191	281 458	3

Actif

Au 31 janvier 2020, la Banque a un actif total de 289,2 G\$ comparativement à 281,5 G\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 7,7 G\$ ou 3 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 12,5 G\$ au 31 janvier 2020, diminuent de 1,2 G\$ ou 9 % principalement en raison des dépôts auprès d'institutions financières.

Les valeurs mobilières augmentent de 10,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2019, principalement en raison de l'augmentation de 11,4 G\$ ou 18 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, notamment les titres de participation. Par ailleurs, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en baisse de 1,3 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 6,0 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 156,2 G\$ au 31 janvier 2020, augmentent de 2,9 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2019. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019	Au 31 janvier 2019
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	81 635	80 214	76 312
Aux particuliers	13 707	13 901	14 517
Créances sur cartes de crédit	2 255	2 322	2 249
Aux entreprises et aux administrations publiques	59 247	57 492	54 296
	156 844	153 929	147 374
Provisions pour pertes de crédit	(693)	(678)	(664)
	156 151	153 251	146 710

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 1,4 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2019 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers ainsi que les créances sur cartes de crédit sont relativement stables depuis le 31 octobre 2019. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 1,8 G\$ ou 3 % par rapport au 31 octobre 2019 en raison d'une croissance des activités des services financiers aux grandes entreprises et de la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 9,5 G\$ ou 6 % et les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 5,3 G\$ ou 7 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 6 % par rapport au 31 janvier 2019, une baisse qui provient en partie de la filiale Credigy suite à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts. Les créances sur cartes de crédit sont stables par rapport au 31 janvier 2019. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 4,9 G\$ ou 9 % depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises et de la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 janvier 2020, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 677 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 684 M\$ au 31 octobre 2019. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 436 M\$ au 31 janvier 2020 comparativement à 450 M\$ au 31 octobre 2019, une diminution de 14 M\$ qui provient principalement des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts aux entreprises atténuée en partie par une augmentation des prêts dépréciés nets des portefeuilles du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 1 024 M\$ au 31 janvier 2020, alors qu'ils se chiffraient à 1 166 M\$ au 31 octobre 2019, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Passif

La Banque a un passif total de 273,8 G\$ au 31 janvier 2020 comparativement à 266,3 G\$ au 31 octobre 2019.

Au 31 janvier 2020, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 197,5 G\$ comparativement à 189,6 G\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 7,9 G\$ provenant principalement de la hausse des dépôts des entreprises et administrations publiques.

Les dépôts des particuliers de 61,4 G\$ au 31 janvier 2020 sont en hausse de 1,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2019, essentiellement en raison des initiatives de la Banque pour augmenter ce type de dépôts ainsi que de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 130,9 G\$ au 31 janvier 2020 augmentent de 5,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette hausse provient des activités de financement de la trésorerie, dont 2,8 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

Les dépôts des institutions de dépôts de 5,2 G\$ au 31 janvier 2020 sont en hausse de 1,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2019, une hausse qui provient des activités de financement de la trésorerie et des Services aux entreprises.

Les autres passifs de 75,5 G\$ au 31 janvier 2020 sont relativement stables comparativement au 31 octobre 2019.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2020, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque s'établissent à 15,1 G\$, en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par le résultat net, déduction faite des dividendes, et par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions. Ces augmentations ont été en partie compensées par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi ainsi que par la variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 janvier 2020, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 3 786 M\$ (3 559 M\$ au 31 octobre 2019). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2019. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 48 et 49 du Rapport annuel 2019.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Maple Financial Group Inc.

La Banque détient une participation de 24,9 % dans Maple Financial Group Inc. (Maple), une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Maple Bank GmbH (Maple GmbH), une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet d'irrégularités fiscales alléguées. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et portaient sur certaines activités de négociation effectuées par Maple GmbH et par certains de ses anciens employés, principalement au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation, qui sont souvent appelées opérations « CumEx », ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes. À ce moment, la Banque a annoncé que s'il était déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple pouvaient être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale de Maple Bank GmbH, des moyens seraient mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un syndic a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée à la rubrique *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

Même s'il n'y a pas encore eu de détermination quant à une potentielle fraude fiscale de Maple GmbH ou de ses employés, le ministère des Finances allemand a émis, dans le cadre des procédures d'insolvabilité de Maple GmbH, une déclaration sur les résultats de la vérification fiscale de Maple GmbH et les conséquences fiscales pertinentes des opérations « CumEx » et qui a résulté en une créance fiscale finale auprès de l'administrateur de faillite. Cette créance a été approuvée par l'assemblée des créanciers de Maple GmbH.

La Banque a été en contact avec les procureurs allemands qui ont confirmé que, à leur avis et selon les preuves qu'ils ont examinées depuis qu'est survenue l'insolvabilité de Maple GmbH, la Banque n'a été impliquée à aucun égard dans la fraude fiscale alléguée de Maple GmbH et qu'elle n'a pas été négligente en n'identifiant pas la fraude alléguée. À la suite de discussions entre la Banque et les procureurs allemands au sujet des montants réputés attribuables à la fraude fiscale alléguée, la Banque a payé 7,7 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes le 19 novembre 2019. Au 31 octobre 2019, une provision de 11 M\$ avait été comptabilisée afin de refléter cet événement postérieur à la date du bilan consolidé donnant lieu à des ajustements.

En décembre 2019, la Banque et les autres principaux actionnaires de Maple sont parvenus à une entente avec l'administrateur de faillite de Maple GmbH dans le but de régler toutes les réclamations potentielles qui pourraient être déposées contre eux par Maple GmbH ou en son nom. Dans le cadre de ce règlement, la Banque a accepté de payer 8,7 millions d'euros au profit des créanciers de Maple GmbH et a enregistré une charge de 13 M\$ dans les *Frais autres que d'intérêts – Autres* dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Le processus de finalisation de l'entente est en cours et devrait être terminé d'ici le 31 mars 2020. Une fois l'entente finalisée, la Banque s'attend à ce que l'ensemble des obligations importantes associées à sa participation dans Maple soient éteintes.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2019 aux pages 50 à 57.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 11,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 13,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) uniquement de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,0 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 23,50 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque ne prévoit aucun défi pour satisfaire à ces exigences TLAC.

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 janvier 2020						
	Réserve de conservation des fonds propres		Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ⁽²⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
	Minimum						
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	2,0 %	10,0 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	2,0 %	11,5 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	2,0 %	13,5 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 10 décembre 2019, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 2,25 %, et ce, à compter du 30 avril 2020.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2019, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2019, à la page 53. Depuis le 1^{er} novembre 2019, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 14 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Revisions to market risk disclosure requirements*. Ce document présente les modifications aux tableaux du Pilier 3 pour le cadre révisé du risque de marché qui ont été apportées pour refléter les changements de la version finale du document intitulé *Revisions to the minimum capital requirements for market risk*, publié en janvier 2019.

Le 14 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Voluntary disclosure of sovereign exposures*. Le CBCB sollicitent des points de vue sur trois tableaux potentiels de divulgation. Selon ce document, les banques devront communiquer leurs expositions au risque souverain et leurs actifs pondérés en fonction des risques ventilés par juridiction, devise et classification comptable. La mise en œuvre est obligatoire pour les banques uniquement lorsque les superviseurs nationaux l'exigent dans leur juridiction.

Le 28 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Credit Valuation Adjustment risk: targeted final revisions*. Ce document propose un ensemble de modifications ciblées au cadre pour le risque de l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) qui a été publié en décembre 2017. Ces révisions visent à aligner le cadre de risque de CVA révisé avec les normes du document *Minimum capital requirements for market risk* et du document *Capital requirements for bank exposures to central counterparties*.

Activités de gestion

Le 10 juin 2019, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 juin 2020. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, la Banque avait racheté un total de 2 200 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Actions et options d'achat d'actions

	Au 31 janvier 2020	
	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	98 000 000	2 450
Actions ordinaires	335 817 955	3 028
Options d'achat d'actions	12 212 108	

Au 21 février 2020, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 335 857 519 et le nombre d'options en cours est de 12 122 435. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées de la Banque et les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 724 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 68,3 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 janvier 2020.

Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2020
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	9 692
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	70
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	–
Rachat d'actions ordinaires	–
Autres surplus d'apport	2
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(267)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	594
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	32
Autres	(83)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	6
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12
Autres	–
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(13)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	1
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽¹⁾	–
Solde à la fin	10 046
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 800
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde à la fin	2 800
Total des fonds propres de catégorie 1	12 846
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	874
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	16
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	19
Solde à la fin	909
Total des fonds propres réglementaires	13 755

(1) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 3,2 G\$ pour s'établir à 86,2 G\$ au 31 janvier 2020, comparativement à 83,0 G\$ au 31 octobre 2019. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et des changements de méthode de calcul découlant de changements réglementaires, notamment la fin des règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation, ainsi que l'adoption de l'IFRS 16. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le			
	31 janvier 2020		31 octobre 2019	
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	61 254	6 000	67 254	65 693
Taille du portefeuille	1 349	301	1 650	1 979
Qualité du portefeuille	(41)	(36)	(77)	11
Mises à jour des modèles	(17)	–	(17)	(46)
Méthode et politique	823	423	1 246	(362)
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variation de change	72	17	89	(21)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	63 440	6 705	70 145	67 254
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			4 276	3 972
Variation des niveaux de risque ⁽¹⁾			121	304
Mises à jour des modèles			–	–
Méthode et politique			–	–
Acquisitions et cessions			–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			4 397	4 276
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			11 509	11 319
Variation des niveaux de risque			155	190
Acquisitions et cessions			–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			11 664	11 509
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			86 206	83 039

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, les règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation ont pris fin. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a également adopté l'IFRS 16 et a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,7 %, à 14,9 % et à 16,0 % au 31 janvier 2020, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,7 %, de 15,0 % et de 16,1 %, respectivement, au 31 octobre 2019. Le ratio des fonds propres CET1 est stable. Le résultat net, déduction faite des dividendes, et les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions ont compensé la fin des règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation, l'adoption de l'IFRS 16, la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques et les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La légère diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments. Enfin, le ratio de levier en date du 31 janvier 2020 s'établit à 4,0 %, stable par rapport au 31 octobre 2019. La croissance des fonds propres de catégorie 1 a été compensée par la croissance de l'exposition totale.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Fonds propres		
CET1	10 046	9 692
catégorie 1	12 846	12 492
total	13 755	13 366
Actif pondéré en fonction des risques	86 206	83 039
Exposition totale	319 709	308 902
Ratios des fonds propres		
CET1	11,7 %	11,7 %
catégorie 1	14,9 %	15,0 %
total	16,0 %	16,1 %
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %

Dividendes

Le 26 février 2020, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2020 aux actionnaires inscrits le 30 mars 2020.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2019.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019, aux pages 58 à 94. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	51 590	8 975	–	–	–	60 565	59 140
Crédits rotatifs admissibles	2 425	2 888	–	–	–	5 313	5 586
Particuliers – autres	14 079	1 839	–	–	20	15 938	16 189
	68 094	13 702	–	–	20	81 816	80 915
Autres que particuliers							
Entreprises	57 715	21 337	25 312	–	4 403	108 767	102 157
États souverains	39 313	5 401	41 870	170	130	86 884	82 419
Institutions financières	4 734	425	101 465	1 848	559	109 031	105 643
	101 762	27 163	168 647	2 018	5 092	304 682	290 219
Portefeuille de négociation							
Titrisation	1 901	–	–	14 033	–	14 033	12 015
	171 757	40 865	168 647	16 051	8 248	405 568	387 913
Total – Risque de crédit brut							
Approche standardisée	19 051	471	25 460	1 833	260	47 075	48 408
Approche NI avancée	152 706	40 394	143 187	14 218	7 988	358 493	339 505
Total – Risque de crédit brut	171 757	40 865	168 647	16 051	8 248	405 568	387 913

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2020 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Premier trimestre 2020 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation aux activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2020			
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 454	344	11 886	224	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	73 151	69 549	3 602	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 488	–	9 488	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	9 660	–	9 660	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 689	–	11 689	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	156 151	6 341	149 810	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	8 965	7 948	1 017	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	29	–	29	–	Autres
Autres	7 604	–	–	7 604	
	289 191	84 182	197 181	7 828	
Passifs					
Dépôts	197 504	9 924	187 580	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 871	–	6 871	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 263	12 263	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	22 054	–	22 054	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	6 982	6 137	845	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	20 824	4 702	16 122	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	456	–	456	–	Autres
Autres	6 042	–	911	5 131	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	774	–	774	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	273 770	33 026	235 613	5 131	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 698	579	12 609	510	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	61 823	58 170	3 653	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10 648	–	10 648	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	9 755	–	9 755	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 723	–	17 723	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	153 251	6 060	147 191	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	8 129	7 134	995	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	38	–	38	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	6 393	–	–	6 393	
	281 458	71 943	202 612	6 903	
Passifs					
Dépôts	189 566	9 869	179 697	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 893	–	6 893	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 849	12 849	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 900	–	21 900	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	6 852	6 123	729	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	21 312	5 165	16 147	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	374	–	374	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	5 803	24	911	4 868	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	773	–	773	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	266 322	34 030	227 424	4 868	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.
- (2) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

	31 janvier 2020				31 octobre 2019		31 janvier 2019	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(4,0)	(6,0)	(4,9)	(4,5)	(5,0)	(4,4)	(5,7)	(5,4)
Taux de change	(0,4)	(1,4)	(0,8)	(0,7)	(1,0)	(1,3)	(0,9)	(0,9)
Actions	(2,7)	(4,5)	(3,4)	(4,0)	(3,4)	(3,8)	(4,5)	(3,6)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,7)	(1,1)	(0,8)	(1,0)	(1,2)	(1,2)	(1,3)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	4,6	5,1	4,2	4,4	5,9	5,8
VaR totale de négociation	(4,6)	(7,1)	(5,6)	(4,9)	(6,2)	(6,3)	(6,4)	(5,4)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le							
	31 janvier 2020				31 octobre 2019		31 janvier 2019	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(11,2)	(20,1)	(14,7)	(11,2)	(18,9)	(15,1)	(14,4)	(14,2)
Taux de change	(0,5)	(3,2)	(1,4)	(0,7)	(1,6)	(2,0)	(1,5)	(1,2)
Actions	(4,8)	(13,2)	(8,7)	(7,7)	(8,3)	(8,9)	(8,3)	(7,0)
Contrats sur produits de base	(1,6)	(2,7)	(2,1)	(2,3)	(2,1)	(2,7)	(2,3)	(1,5)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	10,5	10,4	15,9	13,4	14,6	11,2
SVaR totale de négociation	(11,5)	(23,9)	(16,4)	(11,5)	(15,0)	(15,3)	(11,9)	(12,7)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

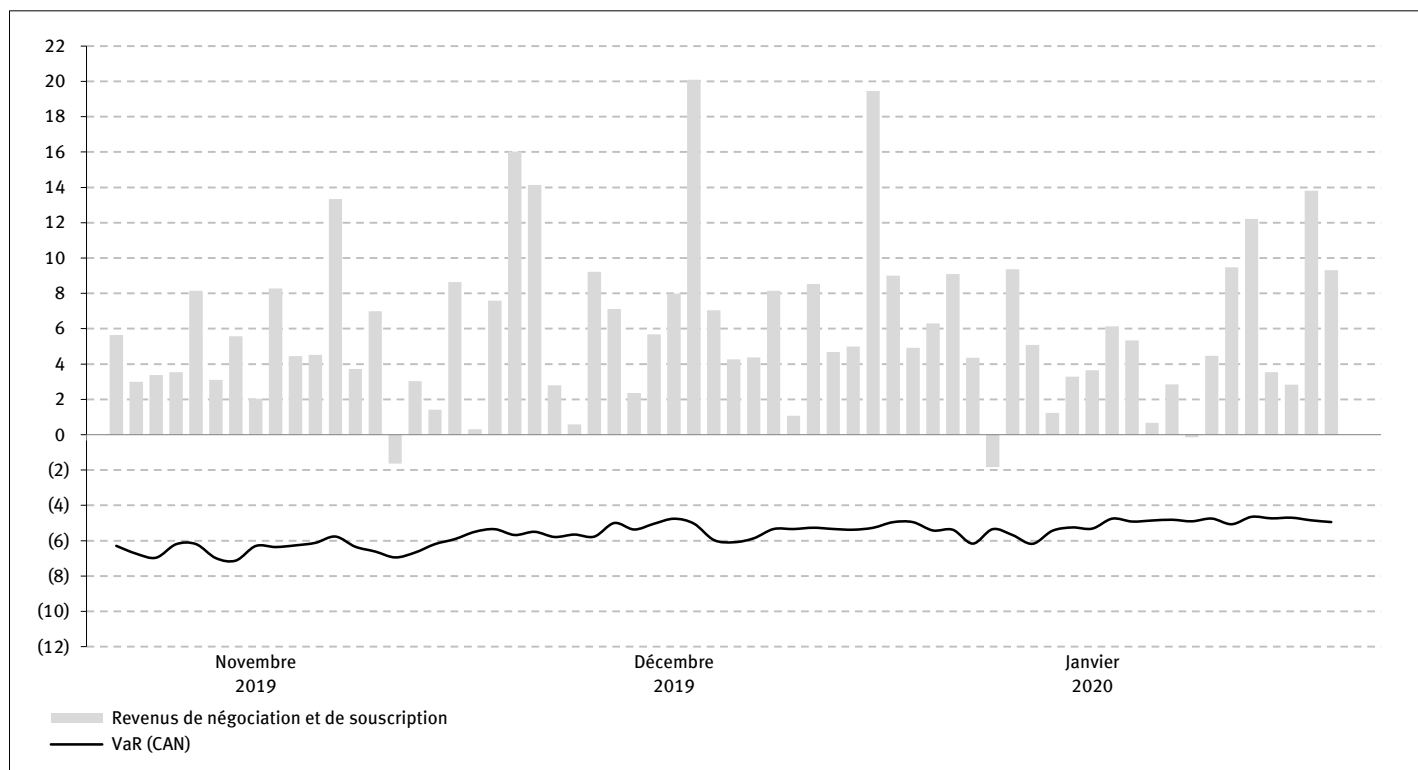
La VaR de négociation moyenne a diminué, passant de 6,2 M\$ à 5,6 M\$ entre le quatrième trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2020, certains scénarios étant sortis de la période historique de deux ans de simulations de la VaR. La SVaR de négociation moyenne a augmenté, passant de 15,0 M\$ à 16,4 M\$ au cours du premier trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la réduction de l'effet de corrélation, en raison d'une diminution de l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 95 % des jours du trimestre terminé le 31 janvier 2020. De plus, deux jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune perte du premier trimestre de 2020 n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 janvier 2020

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020			Au 31 octobre 2019		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(188)	(5)	(193)	(178)	40	(138)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	182	5	187	199	(4)	195
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(50)	(16)	(66)	(26)	42	16
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	68	16	84	73	(4)	69

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2019, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019, à la page 82. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est également à considérer.

Le 5 décembre 2019, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*. La version précédente remontait à 2012, et les modifications visent à faire en sorte que la ligne directrice demeure à jour et pertinente et qu'elle soit adaptée à l'ampleur et à la complexité des institutions. La mise en œuvre des modifications est le 1^{er} janvier 2020.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020					Au 31 octobre 2019
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 454	–	12 454	4 062	8 392	9 596
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	26 279	18 203	44 482	23 726	20 756	23 455
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	9 624	5 119	14 743	9 395	5 348	6 145
Autres titres de créance	5 329	2 192	7 521	2 114	5 407	5 581
Titres de participation	51 067	29 819	80 886	46 312	34 574	26 968
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 851	–	7 851	4 110	3 741	2 926
Au 31 janvier 2020	112 604	55 333	167 937	89 719	78 218	
Au 31 octobre 2019	103 346	55 310	158 656	83 985		74 671

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Actifs liquides non grevés par entité		
Banque Nationale (société mère)	24 448	30 380
Filiales canadiennes	14 932	14 815
Filiales et succursales étrangères	38 838	29 476
	78 218	74 671

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Actifs liquides non grevés par monnaie		
Dollar canadien	32 465	39 172
Dollar américain	22 684	19 356
Autres devises	23 069	16 143
	78 218	74 671

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					Actifs liquides non grevés
	31 janvier 2020		31 octobre 2019			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 293	–	12 293	3 892	8 401	7 852
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	29 128	18 390	47 518	26 074	21 444	23 542
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	9 800	6 324	16 124	11 567	4 557	4 923
Autres titres de créance	6 169	2 218	8 387	2 354	6 033	5 074
Titres de participation	50 501	31 183	81 684	46 971	34 713	30 636
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 782	–	7 782	4 289	3 493	2 967
	115 673	58 115	173 788	95 147	78 641	74 994

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2020					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	162	3 900	8 392	–	12 454	1,4
Valeurs mobilières	26 214	–	66 085	–	92 299	9,1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	11 689	–	–	11 689	4,0
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	31 339	–	3 741	121 071	156 151	10,8
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 965	8 965	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	387	387	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 155	1 155	–
Goodwill	–	–	–	1 413	1 413	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 420	1 420	–
Autres actifs	–	–	–	3 258	3 258	–
	57 715	15 589	78 218	137 669	289 191	25,3

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2019					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	143	3 959	9 596	–	13 698	1,4
Valeurs mobilières	24 950	–	57 276	–	82 226	8,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	12 850	4 873	–	17 723	4,6
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	31 835	–	2 926	118 490	153 251	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 129	8 129	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	385	385	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	490	490	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 406	1 406	–
Autres actifs	–	–	–	2 738	2 738	–
	56 928	16 809	74 671	133 050	281 458	26,2

(1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020 est de 144 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
	31 janvier 2020		31 octobre 2019
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	46 222	45 891
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	45 498	3 397	3 039
3 Dépôts stables	20 074	602	581
4 Dépôts moins stables	25 424	2 795	2 458
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	54 290	43 522	42 479
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	11 790	3 281	3 143
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	37 693	32 254	29 965
8 Dettes non garanties	4 807	7 987	9 371
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	16 446	15 952
10 Exigences supplémentaires dont :	31 911	10 836	10 199
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	8 162	5 877	5 291
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	3 169	879	839
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	20 580	4 080	4 069
14 Autres engagements de crédit contractuels	9 136	1 006	576
15 Autres engagements de crédit conditionnels	63 101	1 516	1 447
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	76 723	73 692
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	92 084	18 091	19 500
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	8 584	6 151	6 455
19 Autres entrées de trésorerie	14 530	20 126	16 070
20 Total des entrées de trésorerie	115 198	44 368	42 025
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	46 222	45 891
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	32 355	31 667
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	144 %	146 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 janvier 2020, les actifs liquides de niveau 1 représentent 84 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2020 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	782	7	13	8	810	15	–	825
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	2 394	3 640	3 063	1 745	10 842	–	–	10 842
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾	–	2 101	2 997	1 645	6 743	1 801	7 331	15 875
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	255	255	–	3 491	3 746
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	999	1 147	1 719	3 865	3 184	13 775	20 824
Obligations sécurisées	–	–	–	357	357	3 404	5 704	9 465
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	874	–	–	874	37	–	911
Passifs subordonnés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	774	774
	3 176	7 621	7 220	5 729	23 746	8 441	31 075	63 262
Financement garanti	–	1 873	1 147	2 076	5 096	6 625	19 479	31 200
Financement non garanti	3 176	5 748	6 073	3 653	18 650	1 816	11 596	32 062
	3 176	7 621	7 220	5 729	23 746	8 441	31 075	63 262
Au 31 octobre 2019	3 187	6 098	7 217	6 925	23 427	9 362	30 746	63 535

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	25	36

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2020, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2019. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2020									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 041	1 281	193	33	61	–	–	–	3 845	12 454
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 150	2 066	987	298	918	3 674	6 977	6 629	50 452	73 151
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	41	2	–	1	2 561	4 451	1 816	615	9 488
Au coût amorti	44	127	313	734	326	2 961	4 894	261	–	9 660
	1 195	2 234	1 302	1 032	1 245	9 196	16 322	8 706	51 067	92 299
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	3 649	1 053	926	–	–	1 324	–	–	4 737	11 689
Prêts⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	678	1 242	3 012	2 748	2 463	10 670	33 274	3 724	686	58 497
Aux particuliers	204	507	1 007	827	922	3 209	11 916	3 390	14 863	36 845
Créances sur cartes de crédit									2 255	2 255
Aux entreprises et aux administrations publiques	9 172	2 520	3 425	2 979	2 277	6 681	13 895	2 931	8 496	52 376
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 792	1 078	1	–	–	–	–	–	–	6 871
Provisions pour pertes de crédit									(693)	(693)
	15 846	5 347	7 445	6 554	5 662	20 560	59 085	10 045	25 607	156 151
Autres										
Instruments financiers dérivés	849	1 142	490	216	419	754	1 986	3 109	–	8 965
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									387	387
Immobilisations corporelles									1 155	1 155
Goodwill									1 413	1 413
Immobilisations incorporelles									1 420	1 420
Autres actifs ⁽¹⁾	1 382	125	95	81	212	285	127	34	917	3 258
	2 231	1 267	585	297	631	1 039	2 113	3 143	5 292	16 598
	29 962	11 182	10 451	7 916	7 599	32 119	77 520	21 894	90 548	289 191

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 janvier 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 338	2 662	2 889	3 036	3 350	5 356	7 424	2 728	32 601	61 384
Entreprises et administrations publiques	22 504	8 757	7 861	3 179	3 021	5 971	12 077	6 382	61 125	130 877
Institutions de dépôts	1 147	79	52	311	19	5	–	44	3 586	5 243
	24 989	11 498	10 802	6 526	6 390	11 332	19 501	9 154	97 312	197 504
Autres										
Acceptations	5 792	1 078	1	–	–	–	–	–	–	6 871
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	208	221	177	47	15	926	2 784	4 432	3 453	12 263
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	8 729	794	3 388	2 934	–	–	–	–	6 209	22 054
Instruments financiers dérivés	835	627	497	265	525	604	2 147	1 482	–	6 982
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	999	1 147	374	1 345	3 184	10 572	3 203	–	20 824
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	874	–	–	–	37	–	–	–	911
Obligations locatives ⁽⁵⁾	8	17	25	26	25	124	228	206	–	659
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	1 679	206	137	5	149	38	77	291	2 346	4 928
	17 251	4 816	5 372	3 651	2 059	4 913	15 808	9 614	12 008	75 492
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	774	–	774
Capitaux propres									15 421	15 421
	42 240	16 314	16 174	10 177	8 449	16 245	35 309	19 542	124 741	289 191
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	173	325	1 173	869	1 926	1 050	87	–	–	5 603
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 731	7 731
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	–	15	3 437	–	–	2 565	6 032
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 444	3 211	5 708	4 274	4 527	5 403	9 937	713	27 402	63 619
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	–	1	1	1	1	6	1	–	–	11
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	136	349	409	600	83	110	143	–	–	1 830

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 3,4 G\$.

(8) Ces montants incluent 36,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 301	1 638	121	111	33	–	–	–	4 494	13 698
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 228	647	658	256	411	4 215	7 451	6 872	40 085	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	36	14	26	5	1	3 213	4 749	1 982	622	10 648
Au coût amorti	33	84	262	331	105	1 704	5 853	1 383	–	9 755
	1 297	745	946	592	517	9 132	18 053	10 237	40 707	82 226
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 247	1 365	922	495	–	1 317	–	–	6 377	17 723
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	734	1 161	1 959	3 093	2 893	10 674	32 601	3 375	681	57 171
Aux particuliers	253	430	803	972	843	3 367	11 576	3 407	15 293	36 944
Créances sur cartes de crédit									2 322	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 469	2 771	2 995	3 203	2 222	6 016	13 445	2 771	8 707	50 599
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 138	710	45	–	–	–	–	–	–	6 893
Provisions pour pertes de crédit									(678)	(678)
	15 594	5 072	5 802	7 268	5 958	20 057	57 622	9 553	26 325	153 251
Autres										
Instruments financiers dérivés	564	614	483	262	194	847	2 039	3 126	–	8 129
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									385	385
Immobilisations corporelles									490	490
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 406	1 406
Autres actifs ⁽¹⁾	1 425	142	87	88	88	266	107	38	497	2 738
	1 989	756	570	350	282	1 113	2 146	3 164	4 190	14 560
	33 428	9 576	8 361	8 816	6 790	31 619	77 821	22 954	82 093	281 458

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	1 716	1 983	3 045	2 696	3 042	6 105	7 276	2 606	31 596	60 065
Entreprises et administrations publiques	20 252	6 050	6 630	4 778	2 723	6 411	11 706	6 213	60 503	125 266
Institutions de dépôts	711	69	79	29	275	–	5	46	3 021	4 235
	22 679	8 102	9 754	7 503	6 040	12 516	18 987	8 865	95 120	189 566
Autres										
Acceptations	6 138	710	45	–	–	–	–	–	–	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	504	176	195	34	495	315	2 738	5 147	3 245	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 493	1 281	2 881	2 743	–	–	–	–	7 502	21 900
Instruments financiers dérivés	793	763	556	292	214	712	1 959	1 563	–	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 491	995	881	375	3 640	10 623	3 307	–	21 312
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	874	–	–	–	37	–	–	911
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 298	330	141	63	36	58	84	292	2 964	5 266
	16 226	4 751	5 687	4 013	1 120	4 725	15 441	10 309	13 711	75 983
Dettes subordonnée	–	–	–	–	–	–	–	773	–	773
Capitaux propres									15 136	15 136
	38 905	12 853	15 441	11 516	7 160	17 241	34 428	19 947	123 967	281 458
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	335	1 430	411	1 019	888	1 258	53	–	–	5 394
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 630	7 630
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	3 017	15	–	–	–	–	2 608	5 655
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	1 916	4 552	4 103	5 064	4 019	4 258	10 326	784	27 102	62 124
Engagements en vertu de :										
Contrats de location	8	17	26	27	26	99	249	239	–	691
Autres contrats ⁽⁹⁾	158	289	523	423	380	198	257	–	–	2 228

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 3,0 G\$.

(8) Ces montants incluent 35,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2019, le Rapport aux actionnaires – Premier trimestre 2020 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2019	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations financières complémentaires Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3	12 50 à 94, 107, 109 et 110 Notes 1, 7, 16, 23 et 29	35 17 à 34 Notes 7 et 13 19 à 29 ⁽²⁾ 5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	58 à 94	
3	Risques principaux et risques émergents	63 à 67	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	51 à 53, 80, 82 et 86	17, 18, 26, 29 et 64
Gouvernance et gestion des risques			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	58 à 76, 82 et 83	
6	Culture de gestion des risques	58 et 59	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	57 à 59 et 63	
8	Tests de tension	50, 59, 71, 80, 81 et 83	
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	51 à 53	17 et 18
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	55	19
12	Planification en matière de capital	50 à 57	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	57	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	67 à 71	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	56	20
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	62, 68 à 70 et 75	31
Liquidité			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	82 à 87	26 à 30
Financement			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	84 et 85	28
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	203 à 207	31 à 34
21	Stratégie de financement et sources de financement	87 à 89	30
Risque de marché			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	77 et 78	23 et 24
23	Facteurs de risque de marché	75 à 81, 191 et 192	24 à 26
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	78 et 79	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	75 à 81	
Risque de crédit			
26	Expositions au risque de crédit	74 et 151 à 163	22 et 54 à 60
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	72, 126 et 127	18 à 39, et 19 à 27 ⁽²⁾
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	107, 109, 110 et 151 à 163	54 à 60
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	72, 73 et 171 à 174	33 à 40 et 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	70 à 72 et 148	20, 24 et 38 à 48
Autres risques			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	66, 67 et 90 à 94	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	90	6

(1) Premier trimestre 2020.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2020 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* et suite à l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 39 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 95 à 100 du Rapport annuel 2019.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 ainsi que l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et l'IAS 39 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Communication de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2020	2019				2018			2019	2018
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	Total	Total
Revenu total	1 923	1 915	1 948	1 770	1 799	1 814	1 792	1 754	7 432	7 166
Résultat net	610	604	608	558	552	566	569	547	2 322	2 232
Résultat par action (\$)										
de base	1,69	1,68	1,68	1,52	1,51	1,53	1,54	1,46	6,39	6,01
dilué	1,67	1,67	1,66	1,51	1,50	1,52	1,52	1,44	6,34	5,94
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,71	0,68	0,68	0,65	0,65	0,62	0,62	0,60	2,66	2,44
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	18,0	18,2	18,7	17,8	17,2	17,8	18,4	18,6	18,0	18,4
Actif total	289 191	281 458	276 312	269 106	263 355	262 471	257 637	256 259		
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	436	450	420	379	373	404	413	382		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	37,58	36,89	36,12	35,49	34,85	34,40	33,91	32,64		
Cours de l'action										
haut	74,22	68,02	64,16	63,82	61,80	65,63	64,29	64,08		
bas	68,25	60,38	60,71	60,31	54,97	58,93	61,26	58,69		

(1) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	39
États consolidés des résultats	40
États consolidés du résultat global	41
États consolidés de la variation des capitaux propres	42
États consolidés des flux de trésorerie	43
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	44

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 454	13 698
Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	73 151	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 488	10 648
Au coût amorti	9 660	9 755
	92 299	82 226
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 689	17 723
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	58 497	57 171
Aux particuliers	36 845	36 944
Créances sur cartes de crédit	2 255	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	52 376	50 599
	149 973	147 036
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 871	6 893
Provisions pour pertes de crédit	(693)	(678)
	156 151	153 251
Autres		
Instruments financiers dérivés	8 965	8 129
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	387	385
Immobilisations corporelles (note 2)	1 155	490
Goodwill	1 413	1 412
Immobilisations incorporelles	1 420	1 406
Autres actifs (note 9)	3 258	2 738
	16 598	14 560
	289 191	281 458
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5 et 10)	197 504	189 566
Autres		
Acceptations	6 871	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 263	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	22 054	21 900
Instruments financiers dérivés	6 982	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	20 824	21 312
Autres passifs (note 11)	6 498	6 177
	75 492	75 983
Dettes subordonnées	774	773
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque (notes 12 et 14)		
Actions privilégiées	2 450	2 450
Actions ordinaires	3 028	2 949
Surplus d'apport	44	51
Résultats non distribués	9 556	9 312
Autres éléments cumulés du résultat global	(7)	16
	15 071	14 778
Participations ne donnant pas le contrôle	350	358
	15 421	15 136
	289 191	281 458

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 648	1 604
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	280	232
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	55	37
Valeurs mobilières au coût amorti	59	53
Dépôts auprès d'institutions financières	32	70
	2 074	1 996
Frais d'intérêts		
Dépôts	890	840
Passifs relatifs à des créances cédées	106	106
Dette subordonnée	6	6
Autres	142	181
	1 144	1 133
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	930	863
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	86	61
Commissions de courtage en valeurs mobilières	48	44
Revenus des fonds communs de placement	120	106
Revenus des services fiduciaires	166	147
Revenus de crédit	110	102
Revenus sur cartes	39	41
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	68	68
Revenus (pertes) de négociation	225	228
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	30	32
Revenus d'assurances, montant net	36	34
Revenus de change, autres que de négociation	24	24
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	10	8
Autres	31	41
	993	936
Revenu total	1 923	1 799
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	89	88
	1 834	1 711
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et avantages du personnel	660	616
Frais d'occupation	66	62
Technologie	169	161
Communications	16	16
Honoraires professionnels	59	62
Autres	121	109
	1 091	1 026
Résultat avant charge d'impôts	743	685
Charge d'impôts	133	133
Résultat net	610	552
Résultat net attribuable aux		
Actionnaires privilégiés	29	29
Actionnaires ordinaires	565	507
Actionnaires de la Banque	594	536
Participations ne donnant pas le contrôle	16	16
	610	552
Résultat par action (en dollars) (note 16)		
de base	1,69	1,51
dilué	1,67	1,50
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	0,71	0,65

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Résultat net	610	552
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	13	(8)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(6)	1
	7	(7)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23	8
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(11)	(10)
	12	(2)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(38)	(94)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(9)
	(41)	(103)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises		
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(63)	(52)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	(6)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(31)	53
	(83)	(5)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(105)	(116)
Résultat global	505	436
Résultat global attribuable aux		
Actionnaires de la Banque	488	421
Participations ne donnant pas le contrôle	17	15
	505	436

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	3
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(2)	–
	(2)	3
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	3
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(4)
	4	(1)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(14)	(34)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(3)
	(15)	(37)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi		
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5	(2)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(12)	19
	(42)	(37)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Actions privilégiées au début et à la fin	2 450	2 450
Actions ordinaires au début (note 12)	2 949	2 822
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	79	23
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	(9)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	–	44
Actions ordinaires à la fin	3 028	2 880
Surplus d'apport au début	51	57
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	2	3
Options d'achat d'actions levées	(9)	(3)
Autres	–	(4)
Surplus d'apport à la fin	44	53
Résultats non distribués au début	9 312	8 472
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018	–	(4)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	594	536
Dividendes sur actions privilégiées (note 12)	(29)	(29)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(238)	(218)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation	–	(51)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(63)	(52)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	(6)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(31)	53
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	–	(4)
Autres	–	(2)
Résultats non distribués à la fin	9 556	8 695
Autres éléments cumulés du résultat global au début	16	175
Écart de change, montant net	6	(6)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12	(2)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(41)	(103)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	1
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	(7)	65
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	15 071	14 143
Participations ne donnant pas le contrôle au début	358	379
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16	16
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	(1)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(25)	(22)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	350	372
Capitaux propres	15 421	14 515

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2020	Au 31 janvier 2019
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	14	8
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	26	11
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(47)	48
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	(2)
	(7)	65

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	610	552
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	89	88
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	48	27
Amortissement des immobilisations incorporelles	61	56
Impôts différés	24	8
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(30)	(32)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(10)	(8)
Charge au titre des options d'achat d'actions	2	3
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(11 328)	(3 594)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	6 034	2 997
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(3 503)	(1 506)
Dépôts	7 938	2 100
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(586)	(2 474)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	154	1 313
Instruments financiers dérivés, montant net	(706)	1 666
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	20	(80)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(117)	(67)
Autres éléments	(780)	145
	(2 080)	1 194
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	70	64
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	-	(60)
Remboursements d'obligations locatives	(21)	-
Dividendes versés	(495)	(241)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(25)	(22)
	(471)	(259)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(1 545)	(3 726)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	445	187
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	2 436	2 278
Variation nette des immobilisations corporelles	(53)	(31)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(75)	(75)
	1 208	(1 367)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	99	29
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 244)	(403)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 698	12 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	12 454	12 353
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	1 171	1 212
Intérêts et dividendes reçus	2 121	1 995
Impôts payés sur le résultat	185	76

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 4,1 G\$ au 31 janvier 2020 (4,1 G\$ au 31 octobre 2019) pour lequel il y a des restrictions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	44	Note 10	Dépôts	62
Note 2	Modifications de méthodes comptables	44	Note 11	Autres passifs	62
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	46	Note 12	Capital-actions	63
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	47	Note 13	Informations sur le capital	64
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	52	Note 14	Paievements fondés sur des actions	64
Note 6	Valeurs mobilières	53	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	65
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	54	Note 16	Résultat par action	65
Note 8	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	61	Note 17	Passifs éventuels	66
Note 9	Autres actifs	62	Note 18	Informations sectorielles	67

Note 1 – Mode de présentation

Le 26 février 2020, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1^{er} novembre 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* et suite à l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 39 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Tel que permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et les normes modifiées suivantes le 1^{er} novembre 2019.

IFRS 16 – Contrats de location

L'IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation au bilan par le preneur. Pour le bailleur, l'IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilité prévue par la norme comptable précédente, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les modifications des méthodes comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019 sont décrites ci-dessous.

À la date de passation d'un contrat, la Banque évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsque la Banque agit à titre de preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante à la date de début du contrat de location, sauf pour les contrats de location à court terme (qui désignent les contrats dont la durée est de 12 mois ou moins) autres que les contrats de location de biens immobiliers et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Pour ces contrats, la Banque comptabilise les paiements de loyer en tant que frais autres que d'intérêts selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Par mesure de simplification, la Banque a fait le choix, pour les contrats de location de biens immobiliers, de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de les comptabiliser plutôt comme une seule composante.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût. Ils sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations des obligations locatives. Le coût d'un actif au titre du droit d'utilisation comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés au moment de la passation du contrat de location, le cas échéant, et une estimation des coûts de démantèlement du bien ou de restauration du lieu, diminués des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur une période correspondant au moindre de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les *Immobilisations corporelles* du bilan consolidé. La charge d'amortissement et les pertes de valeur, le cas échéant, sont comptabilisées dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, diminuée des montants au titre des avantages incitatifs à la location qui n'ont pas encore été reçus. La valeur actualisée des paiements de loyers est déterminée au moyen du taux d'emprunt marginal de la Banque. L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour déterminer la durée du contrat, la Banque tient compte de tous les faits et circonstances qui font qu'elle a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. La durée du contrat de location déterminée par la Banque comprend la durée non résiliable et les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que par toute option de résiliation du contrat de location que la Banque a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La Banque réévalue la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté. La Banque exerce son jugement pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comprend des options de prolongation et de résiliation.

Les obligations locatives sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé et les charges d'intérêts sont présentées dans les *Frais d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats.

Incidences relatives à l'adoption de l'IFRS 16

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté l'IFRS 16. Par conséquent, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation pour un montant de 648 M\$ (668 M\$ diminués des provisions pour contrats de location déficitaires de 20 M\$ comptabilisées antérieurement dans les *Autres passifs – Autres éléments* au 31 octobre 2019) et des obligations locatives pour un montant de 668 M\$.

Lors de la transition, pour les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants et actualisées au taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré de la Banque sur les obligations locatives au 1^{er} novembre 2019 était de 2,77 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant équivalent aux obligations locatives et diminués du montant des provisions pour contrats déficitaires comptabilisées au 31 octobre 2019.

La Banque s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes dans l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simples. La Banque :

- a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- s'est appuyée sur des appréciations antérieures du caractère déficitaire ou non des contrats;
- n'a pas séparé les composantes locatives des composantes non locatives et les a traitées comme une seule composante;
- a appliqué l'exemption relative à la comptabilisation aux contrats dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de transition et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur; et
- a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des engagements de la Banque en vertu de contrats de location simple au 31 octobre 2019 et des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019.

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 octobre 2019	691
Options de renouvellement et de résiliation dont l'exercice est raisonnablement certain	70
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque au 1 ^{er} novembre 2019	(93)
Obligations locatives au 1^{er} novembre 2019	668

Au 31 janvier 2020, le montant des actifs au titre de droits d'utilisation présenté dans les *Immobilisations corporelles* est de 636 M\$ et le montant des obligations locatives présenté dans les *Autres passifs* est de 659 M\$. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque a comptabilisé 24 M\$ de charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation dans les *Frais autres que d'intérêts – Frais d'occupation* et une charge d'intérêts sur les obligations locatives de 5 M\$ dans les *Frais d'intérêts – Autres*.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7)

En septembre 2019, en réponse à la période d'incertitude découlant du retrait progressif des taux d'intérêt de référence comme les taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR), l'IASB a publié des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi qu'à la norme connexe sur les informations à fournir, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir*. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 7 et l'IAS 39. À l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, la Banque a choisi de continuer à appliquer les exigences de la comptabilité de couverture de l'IAS 39.

Les modifications à l'IAS 39 fournissent une exemption temporaire en ce qui concerne l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à toute relation de couverture directement touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence. Une relation de couverture est touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence si cette réforme donne naissance à des incertitudes quant à l'un ou l'autre des éléments suivants ou aux deux : a) le taux d'intérêt de référence (spécifié contractuellement ou non contractuellement) désigné comme risque couvert; b) l'échéance ou le montant des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt de référence de l'élément couvert ou de l'instrument de couverture. Les modifications touchent certaines dispositions précises relatives à la comptabilité de couverture, de sorte que les entités appliqueraient ces dispositions en supposant que la réforme des taux d'intérêt de référence ne change pas le taux d'intérêt de référence, permettant ainsi que la comptabilité de couverture continue d'être appliquée pour le temps que dure l'incertitude, avant la transition vers des taux de référence alternatifs. L'obligation d'appliquer ces modifications prend fin dès que se présente l'une ou l'autre des situations suivantes : l'incertitude rattachée à la réforme des taux d'intérêt de référence est levée ou la relation de couverture prend fin.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications, pour la Banque, est le 1^{er} novembre 2020. Toutefois, une adoption par anticipation est permise. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 ainsi que l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et l'IAS 39 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

							Au 31 janvier 2020	
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	12 454	12 454	12 454	12 454
Valeurs mobilières	69 928	3 223	8 873	615	9 660	9 750	92 299	92 389
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	11 689	11 689	11 689	11 689
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	7 109	–	–	–	149 042	150 028	156 151	157 137
Autres								
Instruments financiers dérivés	8 965	–	–	–	–	–	8 965	8 965
Autres actifs	–	–	–	–	1 577	1 577	1 577	1 577
Passifs financiers								
Dépôts	–	11 228			186 276 ⁽¹⁾	186 810	197 504	198 038
Autres								
Acceptations	–	–			6 871	6 871	6 871	6 871
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 263	–			–	–	12 263	12 263
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			22 054	22 054	22 054	22 054
Instruments financiers dérivés	6 982	–			–	–	6 982	6 982
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 755			13 069	13 200	20 824	20 955
Autres passifs	–	–			3 254	3 256	3 254	3 256
Dettes subordonnées	–	–			774	776	774	776

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2019

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	13 698	13 698	13 698	13 698
Valeurs mobilières	58 556	3 267	10 026	622	9 755	9 824	82 226	82 295
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	87	–	–	17 636	17 636	17 723	17 723
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 798	–	–	–	146 453	147 051	153 251	153 849
Autres								
Instruments financiers dérivés	8 129	–	–	–	–	–	8 129	8 129
Autres actifs	–	–	–	–	1 193	1 193	1 193	1 193
Passifs financiers								
Dépôts	–	11 203			178 363 ⁽¹⁾	178 861	189 566	190 064
Autres								
Acceptations	–	–			6 893	6 893	6 893	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 849	–			–	–	12 849	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			21 900	21 900	21 900	21 900
Instruments financiers dérivés	6 852	–			–	–	6 852	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 215			13 097	13 186	21 312	21 401
Autres passifs	24	–			3 018	3 019	3 042	3 043
Dettes subordonnées	–	–			773	765	773	765

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur le 31 janvier 2020 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, 7 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (34 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, 2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 (3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2020 et 2019, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2020			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 505	7 107	–	9 612
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	6 288	–	6 288
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 198	105	–	4 303
Autres titres de créance	–	2 459	37	2 496
Titres de participation	49 596	390	466	50 452
	56 299	16 349	503	73 151
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	183	4 134	–	4 317
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 517	–	1 517
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 718	76	–	2 794
Autres titres de créance	–	245	–	245
Titres de participation	35	218	362	615
	2 936	6 190	362	9 488
Prêts	–	6 748	361	7 109
Autres				
Instruments financiers dérivés	226	8 717	22	8 965
	59 461	38 004	1 248	98 713
Passifs financiers				
Dépôts	–	11 427	4	11 431
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 185	4 078	–	12 263
Instruments financiers dérivés	158	6 807	17	6 982
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 755	–	7 755
	8 343	30 067	21	38 431

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2019
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 102	8 321	–	10 423
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	6 762	–	6 762
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 770	90	–	1 860
Autres titres de créance	–	2 666	27	2 693
Titres de participation	38 836	818	431	40 085
	42 708	18 657	458	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	196	4 236	–	4 432
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 674	–	1 674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 471	75	–	3 546
Autres titres de créance	–	374	–	374
Titres de participation	53	207	362	622
	3 720	6 566	362	10 648
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées				
	–	87	–	87
Prêts				
	–	6 438	360	6 798
Autres				
Instruments financiers dérivés	179	7 924	26	8 129
	46 607	39 672	1 206	87 485
Passifs financiers				
Dépôts				
	–	11 383	–	11 383
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 352	4 497	–	12 849
Instruments financiers dérivés	156	6 674	22	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 215	–	8 215
Autres passifs	–	24	–	24
	8 508	30 793	22	39 323

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2019	458	362	360	4	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	40	–	3	2	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	10	–	–	–	–
Ventes	(5)	–	–	–	–
Émissions	–	–	1	–	–
Règlements et autres	–	–	(3)	1	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	(4)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(2)	–
Juste valeur au 31 janvier 2020	503	362	361	5	(4)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2020 ⁽³⁾	39	–	3	2	–

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2018	313	233	386	(7)	(11)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	22	–	–	4	1
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	24	–	–	–	–
Ventes	(34)	–	–	–	–
Émissions	–	–	2	–	–
Règlements et autres	–	–	(19)	2	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(10)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	6	3
Juste valeur au 31 janvier 2019	325	233	369	(5)	(7)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2019 ⁽⁵⁾	16	–	–	4	1

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 45 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 44 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 27 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 21 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	3 223	13	39
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	11 228	(165)	(320)
Passifs relatifs à des créances cédées	7 755	(15)	(90)
	18 983	(180)	(410)

	Valeur comptable au 31 janvier 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	3 478	52	(20)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	441	–	–
	3 919	52	(20)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	9 787	(217)	361
Passifs relatifs à des créances cédées	6 742	(103)	(15)
	16 529	(320)	346

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 43 M\$ (gain de 72 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 janvier 2020 et au 31 octobre 2019, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe principalement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 janvier 2020			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 282	36	(1)	4 317
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 452	65	–	1 517
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 766	28	–	2 794
Autres titres de créance	231	14	–	245
Titres de participation	625	6	(16)	615
	9 356	149	(17)	9 488

	Au 31 octobre 2019			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 411	26	(5)	4 432
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 614	60	–	1 674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 521	25	–	3 546
Autres titres de créance	364	11	(1)	374
Titres de participation	649	2	(29)	622
	10 559	124	(35)	10 648

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant négligeable au 31 janvier 2020 et au 31 octobre 2019, sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, des revenus de dividendes de 4 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019), dont des montants négligeables pour les placements qui ont été vendus au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2020 et 2019.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020			Trimestre terminé le 31 janvier 2019		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	362	260	622	233	118	351
Variation de la juste valeur	–	16	16	–	(8)	(8)
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	31	31	–	26	26
Cessions ⁽¹⁾	–	(54)	(54)	–	(16)	(16)
Juste valeur à la fin	362	253	615	233	120	353

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Note 6 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	5 193	5 248
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 819	1 788
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	60	139
Autres titres de créance	2 589	2 581
Valeur comptable brute	9 661	9 756
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	9 660	9 755

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque n'a disposé d'aucune valeur mobilière évaluée au coût amorti. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque avait disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti; la valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 166 M\$ et la Banque avait comptabilisé des gains d'un montant négligeable dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 janvier 2020 et au 31 octobre 2019 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 69 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2019.

						Au 31 janvier 2020
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	21 781	2	–	–	–	21 783
Bon	15 929	13	–	–	–	15 942
Satisfaisant	7 667	584	–	–	–	8 251
À signaler	283	453	–	–	–	736
Faible	84	264	–	–	–	348
Défaut	–	–	122	–	–	122
Approche NI avancée	45 744	1 316	122	–	–	47 182
Approche standardisée	4 185	17	32	508	6 573	11 315
Valeur comptable brute	49 929	1 333	154	508	6 573	58 497
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	41	12	25	(52)	–	26
Valeur comptable	49 888	1 321	129	560	6 573	58 471
Aux particuliers						
Excellent	13 633	7	–	–	–	13 640
Bon	10 565	300	–	–	–	10 865
Satisfaisant	5 030	1 590	–	–	–	6 620
À signaler	386	695	–	–	–	1 081
Faible	88	207	–	–	–	295
Défaut	–	–	136	–	–	136
Approche NI avancée	29 702	2 799	136	–	–	32 637
Approche standardisée	3 594	77	21	516	–	4 208
Valeur comptable brute	33 296	2 876	157	516	–	36 845
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	59	103	73	(6)	–	229
Valeur comptable	33 237	2 773	84	522	–	36 616
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	332	–	–	–	–	332
Bon	324	–	–	–	–	324
Satisfaisant	761	19	–	–	–	780
À signaler	413	245	–	–	–	658
Faible	22	106	–	–	–	128
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 852	370	–	–	–	2 222
Approche standardisée	33	–	–	–	–	33
Valeur comptable brute	1 885	370	–	–	–	2 255
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	26	104	–	–	–	130
Valeur comptable	1 859	266	–	–	–	2 125
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	4 810	–	–	–	145	4 955
Bon	23 480	4	–	–	161	23 645
Satisfaisant	22 727	1 291	–	–	72	24 090
À signaler	56	1 204	–	–	–	1 260
Faible	11	187	–	–	–	198
Défaut	–	–	283	–	–	283
Approche NI avancée	51 084	2 686	283	–	378	54 431
Approche standardisée	4 575	–	83	–	158	4 816
Valeur comptable brute	55 659	2 686	366	–	536	59 247
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	62	103	143	–	–	308
Valeur comptable	55 597	2 583	223	–	536	58 939
Total des prêts						
Valeur comptable brute	140 769	7 265	677	1 024	7 109	156 844
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	188	322	241	(58)	–	693
Valeur comptable	140 581	6 943	436	1 082	7 109	156 151

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2019

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	21 840	–	–	–	–	21 840
Bon	14 375	11	–	–	–	14 386
Satisfaisant	8 178	674	–	–	–	8 852
À signaler	413	497	–	–	–	910
Faible	101	248	–	–	–	349
Défaut	–	–	117	–	–	117
Approche NI avancée	44 907	1 430	117	–	–	46 454
Approche standardisée	3 686	19	27	553	6 432	10 717
Valeur comptable brute	48 593	1 449	144	553	6 432	57 171
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	37	12	25	(53)	–	21
Valeur comptable	48 556	1 437	119	606	6 432	57 150
Aux particuliers						
Excellent	14 331	–	–	–	–	14 331
Bon	10 119	206	–	–	–	10 325
Satisfaisant	4 973	1 477	–	–	–	6 450
À signaler	416	711	–	–	–	1 127
Faible	109	199	–	–	–	308
Défaut	–	–	139	–	–	139
Approche NI avancée	29 948	2 593	139	–	–	32 680
Approche standardisée	3 545	83	23	613	–	4 264
Valeur comptable brute	33 493	2 676	162	613	–	36 944
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	64	103	69	(4)	–	232
Valeur comptable	33 429	2 573	93	617	–	36 712
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	370	–	–	–	–	370
Bon	316	–	–	–	–	316
Satisfaisant	786	20	–	–	–	806
À signaler	421	241	–	–	–	662
Faible	22	112	–	–	–	134
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 915	373	–	–	–	2 288
Approche standardisée	34	–	–	–	–	34
Valeur comptable brute	1 949	373	–	–	–	2 322
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	26	102	–	–	–	128
Valeur comptable	1 923	271	–	–	–	2 194
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	4 783	–	–	–	112	4 895
Bon	22 951	4	–	–	53	23 008
Satisfaisant	22 367	1 346	–	–	72	23 785
À signaler	87	1 131	–	–	–	1 218
Faible	45	255	–	–	–	300
Défaut	–	–	306	–	–	306
Approche NI avancée	50 233	2 736	306	–	237	53 512
Approche standardisée	3 779	–	72	–	129	3 980
Valeur comptable brute	54 012	2 736	378	–	366	57 492
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	58	99	140	–	–	297
Valeur comptable	53 954	2 637	238	–	366	57 195
Total des prêts						
Valeur comptable brute	138 047	7 234	684	1 166	6 798	153 929
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	185	316	234	(57)	–	678
Valeur comptable	137 862	6 918	450	1 223	6 798	153 251

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 janvier 2020 et au 31 octobre 2019 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 janvier 2020				Au 31 octobre 2019			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	12 038	5	–	12 043	12 088	2	–	12 090
Bon	3 914	74	–	3 988	3 585	51	–	3 636
Satisfaisant	1 307	179	–	1 486	1 328	180	–	1 508
À signaler	104	68	–	172	114	82	–	196
Faible	4	18	–	22	5	19	–	24
Défaut	–	–	3	3	–	–	4	4
Autres que particuliers								
Excellent	9 718	–	–	9 718	10 050	–	–	10 050
Bon	15 282	–	–	15 282	14 640	1	–	14 641
Satisfaisant	7 001	450	–	7 451	6 165	513	–	6 678
À signaler	15	146	–	161	17	161	–	178
Faible	1	29	–	30	167	29	–	196
Défaut	–	–	13	13	–	–	16	16
Approche NI avancée	49 384	969	16	50 369	48 159	1 038	20	49 217
Approche standardisée	7 408	–	3	7 411	6 154	–	1	6 155
Exposition totale	56 792	969	19	57 780	54 313	1 038	21	55 372
Provisions pour pertes de crédit	53	20	–	73	53	20	1	74
Exposition totale, déduction faite des provisions	56 739	949	19	57 707	54 260	1 018	20	55 298

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2020				Au 31 octobre 2019			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	92	73	27	39	92	82	27	31
De 61 à 90 jours	31	34	15	11	34	34	13	21
Plus de 90 jours ⁽³⁾	–	–	33	–	–	–	28	–
	123	107	75	50	126	116	68	52

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 janvier 2020			Au 31 octobre 2019		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	154	25	129	144	25	119
Aux particuliers	157	73	84	162	69	93
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	366	143	223	378	140	238
	677	241	436	684	234	450
Prêts – DAC	1 024	(58)	1 082	1 166	(57)	1 223
	1 701	183	1 518	1 850	177	1 673

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	2	–	–	–	–	2
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	21	7	(2)	–	–	26
Aux particuliers	232	26	(35)	–	6	229
Créances sur cartes de crédit	128	26	(27)	–	3	130
Aux entreprises et aux administrations publiques	268	27	(21)	–	1	275
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	29	4	–	–	–	33
	678	90	(85)	–	10	693
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	–	–	–	–	6
Engagements inutilisés	66	(1)	–	–	–	65
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	74	(1)	–	–	–	73
	755	89	(85)	–	10	769

	Trimestre terminé le 31 janvier 2019					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	1	7	(1)	–	–	7
Aux particuliers	259	41	(57)	–	8	251
Créances sur cartes de crédit	129	20	(25)	–	3	127
Aux entreprises et aux administrations publiques	249	(1)	(2)	–	–	246
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	20	13	–	–	–	33
	658	80	(85)	–	11	664
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	1	–	–	–	4
Engagements inutilisés	49	7	–	–	–	56
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	54	8	–	–	–	62
	714	88	(85)	–	11	728

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 43 M\$ (41 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 janvier 2020 et 2019, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020					Trimestre terminé le 31 janvier 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	37	12	25	(53)	21	31	13	21	(64)	1
Créations ou acquisitions	2	-	-	-	2	6	-	-	-	6
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	4	(3)	(1)	-	-	4	(3)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(2)	4	3	1	6	(9)	3	3	4	1
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	-
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	3	-	3	1	7	1	(1)	3	4	7
Radiations	-	-	(2)	-	(2)	-	-	(1)	-	(1)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	41	12	25	(52)	26	32	12	23	(60)	7
Comprend :										
Montants utilisés	41	12	25	(52)	26	32	12	23	(60)	7
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers										
Solde au début	65	104	69	(4)	234	72	121	71	(3)	261
Créations ou acquisitions	11	-	-	-	11	9	-	-	-	9
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	23	(21)	(2)	-	-	20	(18)	(2)	-	-
Vers la phase 2	(5)	6	(1)	-	-	(6)	7	(1)	-	-
Vers la phase 3	(2)	(17)	19	-	-	(2)	(27)	29	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(30)	35	18	(2)	21	(21)	35	25	-	39
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(3)	(1)	-	(6)	(3)	(3)	(1)	-	(7)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(5)	-	33	(2)	26	(3)	(6)	50	-	41
Radiations	-	-	(35)	-	(35)	-	-	(57)	-	(57)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	7	-	7	-	-	8	-	8
Variations des taux de change et autres	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-
Solde à la fin	60	104	73	(6)	231	69	115	72	(3)	253
Comprend :										
Montants utilisés	59	103	73	(6)	229	68	114	72	(3)	251
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	1	1	-	-	2	1	1	-	-	2

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2020 est nul (13 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020					Trimestre terminé le 31 janvier 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	47	113	–	–	160	40	115	–	–	155
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	25	(25)	–	–	–	20	(20)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(10)	10	–	–	(2)	(8)	10	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(23)	33	14	–	24	(13)	22	12	–	21
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(1)	2	24	–	25	2	(2)	22	–	22
Radiations	–	–	(27)	–	(27)	–	–	(25)	–	(25)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	46	115	–	–	161	42	113	–	–	155
Comprend :										
Montants utilisés	26	104	–	–	130	26	101	–	–	127
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	20	11	–	–	31	16	12	–	–	28
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	83	105	141	–	329	65	89	135	1	290
Créations ou acquisitions	7	–	–	–	7	9	–	–	–	9
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	4	(2)	(2)	–	–	4	(2)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(1)	3	(2)	–	–	(3)	6	(3)	–	–
Vers la phase 3	–	(9)	9	–	–	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(2)	14	20	–	32	(8)	14	10	–	16
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(2)	(3)	–	(8)	(3)	(1)	(4)	–	(8)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	5	4	22	–	31	(1)	16	2	–	17
Radiations	–	–	(21)	–	(21)	–	–	(2)	–	(2)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Solde à la fin	88	109	143	–	340	64	105	135	1	305
Comprend :										
Montants utilisés	62	103	143	–	308	45	98	135	1	279
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	26	6	–	–	32	19	7	–	–	26
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	235	340	241	(58)	758	207	345	230	(62)	720
Comprend :										
Montants utilisés	188	322	241	(58)	693	171	325	230	(62)	664
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	47	18	–	–	65	36	20	–	–	56

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2020 est nul (13 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	52 840	47 297
Prêts hypothécaires résidentiels	19 817	20 142
	72 657	67 439
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	38 082	36 625
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	52 840	47 297
Prêts hypothécaires résidentiels	20 004	20 308
	72 844	67 605
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	38 213	36 714

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 348 M\$ au 31 janvier 2020 (3 166 M\$ au 31 octobre 2019) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 9 144 M\$ au 31 janvier 2020 (9 753 M\$ au 31 octobre 2019).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	20 530	21 035
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	18 207	16 294
Valeurs mobilières prêtées	33 920	30 110
	72 657	67 439

Note 9 – Autres actifs

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	812	696
Intérêts et dividendes à recevoir	576	623
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 001	570
Actif au titre des prestations définies	29	38
Actifs d'impôt différé	563	562
Actifs d'impôt exigible	248	216
Actifs au titre des cessions en réassurance	29	33
	3 258	2 738

Note 10 – Dépôts

	Au 31 janvier 2020			Au 31 octobre 2019	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	4 578	28 023	28 783	61 384	60 065
Entreprises et administrations publiques	40 525	20 600	69 752	130 877	125 266
Institutions de dépôts	2 081	1 505	1 657	5 243	4 235
	47 184	50 128	100 192	197 504	189 566

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 9,5 G\$ au 31 janvier 2020 (9,5 G\$ au 31 octobre 2019). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque n'a émis aucune obligation sécurisée (1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées venues à échéance ainsi que 270 M\$ US et 750 millions d'euros d'obligations sécurisées émises au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

De plus, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 6,3 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2019) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 11 – Autres passifs

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Créditeurs et charges à payer	1 472	1 883
Dettes de filiales envers des tiers	1 309	1 225
Intérêts et dividendes à payer	806	1 061
Obligations locatives ⁽¹⁾	659	–
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 062	548
Passif au titre des prestations définies	456	374
Provisions pour pertes de crédit — engagements hors bilan (note 7)	73	74
Passifs d'impôt différé	1	5
Passifs d'impôt exigible	59	144
Passifs d'assurance	12	24
Autres éléments ^{(2) (3) (4)}	589	839
	6 498	6 177

- (1) Au 1^{er} novembre 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, des obligations locatives de 668 M\$ ont été comptabilisées.
(2) Au 31 janvier 2020, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 3 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2019).
(3) Au 31 janvier 2020, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 5 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2019).
(4) Au 1^{er} novembre 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, des provisions pour contrats déficitaires de 20 M\$ ont été appliquées contre les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les *Immobilisations corporelles*.

Note 12 – Capital-actions

Rachat d'actions ordinaires

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque avait complété le rachat de 1 047 200 actions ordinaires au prix de 60 M\$, ce qui avait réduit de 9 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 51 M\$ les *Résultats non distribués*.

Actions en circulation

	Au 31 janvier 2020		Au 31 octobre 2019	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	98 000 000	2 450	98 000 000	2 450
Actions ordinaires au début de l'exercice	334 172 411	2 949	335 070 642	2 822
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 640 626	79	2 950 922	122
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	–	(4 547 200)	(40)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	4 918	–	699 564	45
Autres	–	–	(1 517)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	335 817 955	3 028	334 172 411	2 949

(1) Au 31 janvier 2020, 1 072 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant négligeable (3 846 actions détenues à des fins de négociation représentant un montant négligeable au 31 octobre 2019).

Dividendes déclarés

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	2020		2019	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	3	0,2516	3	0,2563
Série 32	3	0,2438	3	0,2438
Série 34	6	0,3500	6	0,3500
Série 36	5	0,3375	5	0,3375
Série 38	5	0,2781	5	0,2781
Série 40	3	0,2875	3	0,2875
Série 42	4	0,3094	4	0,3094
	29		29	
Actions ordinaires	238	0,7100	218	0,6500
	267		247	

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 31 janvier 2020, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (21 510 au 31 octobre 2019). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2020.

Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 11,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 13,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %, une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) uniquement de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,0 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 10 décembre 2019, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 2,25 %, et ce, à compter du 30 avril 2020. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 janvier 2020	Au 31 octobre 2019
Fonds propres		
CET1	10 046	9 692
catégorie 1	12 846	12 492
total	13 755	13 366
Actif pondéré en fonction des risques	86 206	83 039
Exposition totale	319 709	308 902
Ratios des fonds propres		
CET1	11,7 %	11,7 %
catégorie 1	14,9 %	15,0 %
total	16,0 %	16,1 %
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque a octroyé 1 789 280 options d'achat d'actions (2 116 892 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019) d'une juste valeur moyenne de 5,11 \$ par option (6,14 \$ en 2019).

Au 31 janvier 2020, il y avait 12 212 108 options d'achat d'actions en circulation (12 103 626 options d'achat d'actions au 31 octobre 2019).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Taux d'intérêt hors risque	1,94 %	2,50 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	14,97 %	18,40 %
Dividendes prévus	4,29 %	4,37 %

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, une charge de rémunération de 2 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019).

Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	32	23	–	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	2	1	1	2
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	35	25	1	3
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	290	224	8	9
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(213)	(162)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	77	62	8	9
	112	87	9	12

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2020	2019
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	594	536
Dividendes sur actions privilégiées	29	29
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	565	507
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	334 798	335 716
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	1,69	1,51
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	565	507
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	334 798	335 716
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)		
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 091	2 869
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	337 889	338 585
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,67	1,50

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 050 230 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 71,86 \$ (1 799 080 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 17 – Passifs éventuels

Maple Financial Group Inc.

La Banque détient une participation de 24,9 % dans Maple Financial Group Inc. (Maple), une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Maple Bank GmbH (Maple GmbH), une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet d'irrégularités fiscales alléguées. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et portaient sur certaines activités de négociation effectuées par Maple GmbH et par certains de ses anciens employés, principalement au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation, qui sont souvent appelées opérations « CumEx », ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes. À ce moment, la Banque a annoncé que s'il était déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple pouvaient être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale de Maple Bank GmbH, des moyens seraient mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un syndic a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée à la rubrique *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

Même s'il n'y a pas encore eu de détermination quant à une potentielle fraude fiscale de Maple GmbH ou de ses employés, le ministère des Finances allemand a émis, dans le cadre des procédures d'insolvabilité de Maple GmbH, une déclaration sur les résultats de la vérification fiscale de Maple GmbH et les conséquences fiscales pertinentes des opérations « CumEx » et qui a résulté en une créance fiscale finale auprès de l'administrateur de faillite. Cette créance a été approuvée par l'assemblée des créanciers de Maple GmbH.

La Banque a été en contact avec les procureurs allemands qui ont confirmé que, à leur avis et selon les preuves qu'ils ont examinées depuis qu'est survenue l'insolvabilité de Maple GmbH, la Banque n'a été impliquée à aucun égard dans la fraude fiscale alléguée de Maple GmbH et qu'elle n'a pas été négligente en n'identifiant pas la fraude alléguée. À la suite de discussions entre la Banque et les procureurs allemands au sujet des montants réputés attribuables à la fraude fiscale alléguée, la Banque a payé 7,7 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes le 19 novembre 2019. Au 31 octobre 2019, une provision de 11 M\$ avait été comptabilisée afin de refléter cet événement postérieur à la date du bilan consolidé donnant lieu à des ajustements.

En décembre 2019, la Banque et les autres principaux actionnaires de Maple sont parvenus à une entente avec l'administrateur de faillite de Maple GmbH dans le but de régler toutes les réclamations potentielles qui pourraient être déposées contre eux par Maple GmbH ou en son nom. Dans le cadre de ce règlement, la Banque a accepté de payer 8,7 millions d'euros au profit des créanciers de Maple GmbH et a enregistré une charge de 13 M\$ dans les *Frais autres que d'intérêts – Autres* dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Le processus de finalisation de l'entente est en cours et devrait être terminé d'ici le 31 mars 2020. Une fois l'entente finalisée, la Banque s'attend à ce que l'ensemble des obligations importantes associées à sa participation dans Maple soient éteintes.

Note 18 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

	Trimestre terminé le 31 janvier ⁽¹⁾										Total	
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		2020	2019
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	611	589	119	124	120	77	181	158	(101)	(85)	930	863
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	269	262	346	310	338	333	14	13	26	18	993	936
Revenu total	880	851	465	434	458	410	195	171	(75)	(67)	1 923	1 799
Frais autres que d'intérêts ⁽³⁾	468	463	282	267	199	178	78	68	64	50	1 091	1 026
Contribution	412	388	183	167	259	232	117	103	(139)	(117)	832	773
Dotations aux pertes de crédit	70	58	–	–	9	3	10	27	–	–	89	88
Résultat avant charge (économie) d'impôts	342	330	183	167	250	229	107	76	(139)	(117)	743	685
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	91	88	48	44	66	61	22	16	(94)	(76)	133	133
Résultat net	251	242	135	123	184	168	85	60	(45)	(41)	610	552
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	9	10	7	6	16	16
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	251	242	135	123	184	168	76	50	(52)	(47)	594	536
Actif moyen	115 946	111 145	5 943	6 492	120 371	104 545	12 494	10 448	45 516	46 796	300 270	279 426

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 57 M\$ (35 M\$ en 2019), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 30 M\$ (28 M\$ en 2019) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(3) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluent une charge relative à Maple de 13 M\$.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2020

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Divulgarion des résultats du premier trimestre de 2020

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le jeudi 27 février 2020 à 13 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 1995846#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 mars 2020 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1511461#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).